



Genève, le 16 septembre 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc: importantes orientations validées

Le comité de pilotage de la nouvelle patinoire a validé les contours de la future enceinte sise au Trèfle-Blanc. Prévue pour 2028 au plus tard, l'infrastructure contiendra deux surfaces de glace, dont l'une aura une capacité d'accueil du public de 8500 places, un parking souterrain de plus de 1000 places, ainsi que des surfaces commerciales de près de 20'000 m².

A la suite de la décision prise en janvier 2019 de renoncer aux projets de nouvelle patinoire portés à l'époque par des privés, le Conseil d'Etat a réactivé au même moment un comité de pilotage politique dont la présidence est assurée par Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale. Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises depuis le début de l'année afin de valider les premières orientations du dossier.

Le Conseil d'Etat a pris la décision d'opter pour un financement public et d'inscrire le projet de nouvelle patinoire au plan décennal des investissements (PDI) du canton de Genève. Le montant d'investissement inscrit au PDI s'élève à 157 millions de francs. Cette estimation du coût est considérée comme prudente dans la mesure où elle se situe dans la fourchette supérieure des prix de construction de patinoires récentes en Suisse.

L'aménagement de deux surfaces de glace a été privilégié afin de répondre à des standards élevés. L'une d'elles sera dotée d'une capacité d'accueil du public de 8500 places, jauge qui satisfait la ligue suisse de hockey sur glace ainsi que le futur club résident et locataire, le Genève-Servette Hockey Club.

La nouvelle enceinte permettra au GSHC de s'entraîner mais aussi d'organiser des rencontres de qualité et d'accueillir dans des conditions optimales les supporters, le public et les partenaires du club. Parallèlement, le déménagement du GSHC dans cette nouvelle infrastructure permettra de libérer des surfaces de glace pour d'autres utilisateurs au centre sportif des Vernets géré par la Ville de Genève.

La construction de l'infrastructure se fera sur le site lancé du Trèfle-Blanc, où l'Etat est propriétaire du terrain à l'exception d'une parcelle. Par sa proximité immédiate de la gare de Lancy-Bachet, le site est facile d'accès avec le Léman Express. Situé en entrée de ville, il bénéficiera d'une importante desserte en transports publics et favorisera la mobilité douce grâce à une interface multimodale. D'une surface de 28'000 m², le site du Trèfle-Blanc prévoit également la construction d'un parking P+R souterrain d'une capacité de 1000 à 1200 places et de locaux commerciaux d'une surface de près de 20'000 m².

Le projet avance actuellement selon le calendrier opérationnel fixé. Une étude de faisabilité

relative à l'ensemble architectural et à la compatibilité de l'enceinte pour l'accueil d'autres manifestations a été lancée et confiée à un mandataire externe, et ses conclusions doivent être rendues à l'automne 2020. L'inauguration de la nouvelle patinoire est prévue au plus tard en 2028.

Thierry Apothéloz souligne que cette patinoire est appelée à devenir un lieu emblématique du canton. «En matière sportive, le hockey sur glace tient à Genève une place prépondérante dans la vie des gens. Plusieurs fois par semaine, cette discipline rassemble des fans, accueille des familles, mélange les générations et crée de la mixité sociale».

Le conseiller d'Etat rappelle que ce sport mérite une enceinte digne de ce nom, tant pour héberger l'élite et la relève que pour accueillir le grand public. Ce projet de construction contribuera enfin à stimuler l'économie genevoise et générera de l'emploi, que ce soit durant la phase de construction ou, à terme, dans la phase d'exploitation.

Pour tout renseignement complémentaire:

M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32